

**N°1 de la conciergerie
des professionnels de
l'immobilier en
GESTION**



Concentrez vous sur vos gestions

Nous prenons le relais pour sécuriser le patrimoine et les revenus locatifs de vos clients.

Le Club des Propriétaires : votre partenaire assurantiel

Depuis 1974, le Club des Propriétaires accompagne les bailleurs avec des solutions assurantielles adaptées et un accompagnement personnalisé.

Votre métier, c'est d'accompagner vos clients

À chaque étape de leur projet d'investissement immobilier, et de gérer au quotidien la relation avec leurs locataires. Mais lorsque surviennent des situations complexes : loyers impayés, sinistres, litiges juridiques. La charge de travail et les **démarches s'alourdissent** considérablement.

C'est précisément là que nous intervenons : en apportant un accompagnement juridique complet au propriétaire, et en **simplifiant vos missions de gestion**. Vous restez l'interlocuteur privilégié de vos clients, tout en bénéficiant d'un relais solide pour sécuriser leur patrimoine et alléger votre quotidien.

Au-delà de vos clients, c'est aussi **vous que nous accompagnons** : forts de 50 ans d'expérience aux côtés des propriétaires bailleurs, nous sommes un appui sur lequel vous pouvez compter pour naviguer les situations les plus complexes et prendre les bonnes décisions.

Une solution adaptée à votre situation,

Nous avons construit une réponse adaptée à votre cas, pour vous permettre de saisir cette opportunité de développement quelle que soit votre situation actuelle, sans avoir à changer votre façon de travailler.

1 Vous n'avez de pas de mandat de gestion : Carte L

Votre mission s'arrête à la remise des clés ? Transmettez-nous le contact de votre client : nous l'équipons en assurance (PNO, GLI, PJ) et assurons le suivi tout au long de la location. Quand le bail prend fin, nous vous alertons et vous restituons le contact pour que vous puissiez proposer vos services. Vous générez du business sans effort supplémentaire, votre client reste protégé entre deux missions et vous pouvez compter sur notre expertise pour protéger son patrimoine, sécuriser ses revenus locatifs et sa responsabilité.

2 Vous gérez le bien, nous gérons l'assurance : Carte G

Vous avez un mandat de gestion mais l'assurance n'est pas votre cœur de métier, ou vous n'êtes pas inscrit à l'ORIAS ? Nous prenons en charge la partie assurantielle à votre place : diagnostic IGRB offert à vos clients, étude personnalisée, souscription et gestion des contrats. Nous développons également les couvertures manquantes (un client uniquement en GLI se voit proposer la PNO, et inversement). Une commission vous est reversée sur chaque contrat souscrit.

3 Vous vous mettez en conformité, nous assurons la continuité : Carte G + ORIAS

Vous gérez déjà l'assurance de vos clients mais vous n'êtes pas sûr d'être en conformité à 100% (ORIAS, formations obligatoires) ? A la demande séparée des gestionnaires nous reprenons votre portefeuille le temps de votre mise en règle, en maintenant votre commission et en assurant la continuité du service assurantiel. Dès que vous êtes en ordre, nous vous restituons l'intégralité du portefeuille assurantiel. Dans l'intervalle, nous optimisons les couvertures existantes ce qui réduit les sinistres, les litiges et donc les actes de gestion chronophages pour vous.

Prolongez votre rôle au-delà de la mission :

Vous positionner comme leur interlocuteur de référence

Grâce au lien maintenu avec vos clients via le suivi assurantiel et l'IGRB, vous êtes informé en cas de nouveau projet, de location, ou de risque. Vous restez naturellement leur interlocuteur privilégié pour sécuriser durablement leur patrimoine.

Bénéficiaire d'actions commerciales ciblées sur votre base clients

Nous vous aidons à activer votre portefeuille en identifiant, grâce à l'IGRB, les profils à risque ou à re-contacter pour de nouveaux services ou d'identification de nouveaux projets immobiliers. Une base active, mieux sécurisée, c'est plus d'opportunités concrètes.



8 ans

En France, la durée moyenne de détention d'un bien immobilier est de 8 à 10 ans.

En restant présent aux côtés de vos propriétaires dans toutes les situations, vous fidélisez votre portefeuille et vous vous positionnez comme l'interlocuteur privilégié de leur future gestion ou projet d'investissement.

Relation avec le locataire

Compte rendu de gestion

Gestion des travaux

Accompagnement comptable

Conseils professionnels

Assistance au propriétaire

Rester visible et indispensable dans le parcours des locataires.

En intégrant nos solutions à votre offre, vous prolongez votre rôle dans leur parcours de locataire. Vous devenez un point de repère fiable et utile au fil de leur vie immobilière.

Nous mettons à disposition une plateforme digitale unique pour valider et orienter vos locataires.

Fidéliser vos clients pendant la gestion

Grâce à notre accompagnement, vos clients bénéficient d'un suivi assurantiel continu, de conseils et d'audits IGRB réguliers pour sécuriser patrimoine, revenus locatifs et responsabilité, en anticipant pré-contentieux et sinistres. Vous restez présent dans leur esprit longtemps après la signature du mandat de gestion.

Vos clients restent les vôtres, nous en prenons soin

Nos solutions permettent à vos clients d'être mieux protégés, plus sereins et mieux conseillés.

Vos interlocuteurs dédiés



Manuel (IAS 1 + Master MOCC)
Orienté communication & développement
Vision marché, acquisition, partenariats, visibilité.

Naomie (IAS 1 + Master MOCC)
Orienté structuration & processus
Organisation, conformité, optimisation opérationnelle.

► Adhésion PNO

L'adhésion PNO est **obligatoire en copropriété** et permet de protéger le bien, même en cas de vacance locative. Elle couvre les dommages, comme les **incendies, inondations**, etc. Garantissant ainsi une sérénité totale pour vos clients propriétaires.

► Adhésion GLI

La garantie loyers impayés offre une couverture complète **jusqu'à 90 000 €**, prenant en charge les démarches juridiques, la résiliation du bail, l'expulsion et les **détériorations jusqu'à 10 000 €**. C'est l'assurance pour vos clients de percevoir leurs **loyers sans interruption**, même en cas de litige et d'être accompagnée par une équipe d'experts.

► Adhésion MRH

Nous vérifions et suivons l'assurance obligatoire des locataires afin d'assurer une couverture optimale. Chaque sinistre est géré par un **interlocuteur dédié**, garantissant une protection complète du bien et une gestion simplifiée pour vos clients propriétaires.

► Adhésion SÉCURITÉ

Cette adhésion prend en charge toutes les questions techniques et juridiques que vos clients peuvent rencontrer. En cas de procédure, les frais sont couverts **jusqu'à 22 000 €**, assurant à vos clients un accompagnement professionnel à chaque étape.

► Adhésion EXCELLENCE

Avec l'adhésion EXCELLENCE, vos clients bénéficient d'une couverture juridique complète pour leurs litiges locatifs, fiscaux, travaux ou liés à la copropriété. Une équipe dédiée est à leur disposition pour répondre à toutes leurs demandes, avec une prise en charge des frais juridiques **jusqu'à 22 000 €**.

Une équipe de profils engagés et complémentaires, reprend aujourd'hui cette activité avec une approche claire : moderniser, accélérer et performer. Inspirée des codes startup, notre organisation est agile, réactive et tournée vers le résultat. Nous conservons toute la force de l'expérience acquise des 50 ans, tout en transformant profondément la manière d'exécuter.

**Moins de complexité. Plus d'efficacité.
Moins de discours. Plus de résultats.**

Une question, ou simplement envie d'en discuter ?

Nous serions ravis d'en discuter avec vous ! Que ce soit pour planifier un rendez-vous, poser une question ou simplement en savoir plus sur notre accompagnement, contactez-nous.

09 72 10 23 53

contact@leclubdesproprietaires.com



ALLER PLUS LOIN : REJOIGNEZ LE FORUM PIDA®

Rejoignez une communauté de professionnels qui ont choisi de structurer la distribution d'assurances comme un levier de croissance, de conformité et de création de valeur.



Vous sécurisez votre conformité

Anticipez les évolutions réglementaires, structurez votre devoir de conseil et accédez aux outils qui vous permettent de distribuer des assurances en toute sérénité.



Vous développez vos compétences

Formations, veille métier, retours d'expérience et bonnes pratiques : vous restez à jour et renforcez votre expertise en distribution d'assurances.



Vous accélérez votre croissance

Choix du statut, organisation, rentabilité, pilotage de l'activité : bénéficiez d'un accompagnement pour transformer l'assurance en véritable levier de développement.

Ne restez plus seul face aux enjeux réglementaires, commerciaux et stratégiques : bénéficiez de l'expérience collective des PIDA® et accélérez le développement de votre activité.